

Communiqué de presse, le 17 Janvier 2022

Les Écologistes de Bretagne et Breizh a-gleiz demandent la fin des aides régionales aux projets d'exploitation de volailles industrielles

Le 9 Décembre dernier, le Tribunal administratif de Rennes a annulé l'arrêté préfectoral d'Autorisation Environnementale accordé le 29 novembre 2019 à l'EARL de Kermaria en vue de l'exploitation d'un élevage de volailles de 120 000 unités à Langoélan.

Aux côtés du collectif Bretagne contre les fermes-usines, **les groupes d'élu.es régionaux Les Écologistes de Bretagne et Breizh a-gleiz demandent l'annulation de l'aide régionale de 50 000€ accordée à cette exploitation, ainsi qu'un engagement de l'exécutif sur la fin du soutien régional aux projets d'exploitation de volailles industrielles.**

Goulven Oillic, conseiller régional écologiste : *“Le Plan-volaille de 2020 incarnait un modèle dépassé d'agriculture industrielle, hors-sol, dans lequel l'alimentation animale est importée, les volailles sont exportées et l'agriculteur n'obtient pas de rémunération décente pour le travail fourni. Ce plan est achevé mais il est urgent que la région s'engage à ne plus soutenir financièrement ce type de projet d'exploitation industrielle.”*

Les Écologistes de Bretagne et Breizh a-gleiz appellent de leurs vœux une politique agricole régionale véritablement tournée vers l'avenir, au service d'une alimentation saine et durable, d'un environnement protégé et d'une santé préservée, ainsi que de la qualité de vie des agriculteurs et agricultrices.

Elu référent : Goulven Oillic, goulven.oillic@bretagne.bzh, 06 75 34 70 58

Collaboratrice : Cécile Cathelin, cecile.cathelin@bretagne.bzh, 07 66 45 34 69